

## Un concours inédit en France créé par Tables & Auberges de France en 2017 Dans le cadre de la Journée Nationale du Petit Déjeuner



### REGLEMENT

#### 2<sup>ème</sup> TROPHEE DU PETIT DEJEUNER GOURMAND

Incontestablement lié aux plaisirs de la table et à notre patrimoine gastronomique, le premier repas de la journée est LE moment FEDERATEUR de la journée. Ce concours national a pour vocation de sensibiliser les professionnels, le grand public et les médias sur :

- La valorisation d'une prestation gastronomique à part entière
- La mise en avant des recettes « fait maison » et des spécialités de nos terroirs
- La valorisation des produits frais locaux de saison
- Le savoir-faire d'une profession à travers l'accueil et le service personnalisé
- Mieux consommer dans nos habitudes alimentaires

#### **1. Organisation**

Tables & Auberges de France, en partenariat avec Hôtels de Charme & Caractère, organise la 2<sup>ème</sup> édition du Trophée Petit Déjeuner Gourmand, dont la finale se tiendra le mardi 19 juin 2018 à l'École de Paris des Métiers de la Table (EPMT) à Paris dans le cadre de la Journée Nationale du Petit Déjeuner.

#### **2. Conditions de participation**

Ce concours est ouvert à tous. Chaque candidat devra être majeur et personnellement assuré en responsabilité civile. Il présente 2 catégories de compétiteurs :

- Catégorie « professionnels » : sont admis à prendre part au concours toutes les personnes professionnelles qui exercent leur activité au sein d'un hôtel, d'un restaurant de type traditionnel, d'un bistrot ou d'un café/brasserie à l'exclusion des chaînes intégrées. Le concours est également ouvert aux personnes issues des métiers de bouche (boulangerie, fromagerie, charcuterie etc.) qui exercent leur

## Un concours inédit en France créé par Tables & Auberges de France en 2017 Dans le cadre de la Journée Nationale du Petit Déjeuner

activité au sein d'une boutique non franchisée. Un seul candidat ne pourra être retenu par établissement.

- Catégorie « amateurs » : particuliers non professionnels de l'hôtellerie-restauration et des métiers de bouche.

### **3. Composition du jury**

Tous les membres du jury sont des professionnels connus et reconnus de la profession : Personnalités de la gastronomie, Meilleurs Ouvriers de France, Chefs étoilés et des journalistes spécialisés etc. La liste complète des membres du jury et le nom du président de jury seront communiqués lors de la diffusion du dossier de presse du Trophée Petit Déjeuner Gourmand. Le Président du jury et l'organisation auront tout pouvoir pour statuer sur quelque problème que ce soit. Les décisions du jury sont sans appel.

### **4. Thème général**

Chaque candidat devra proposer un petit déjeuner gourmand pour 2 personnes en privilégiant les mets à base de produits frais de saison et les produits du terroir reflétant les spécificités de sa région.

### **5. Déroulement du Trophée**

Le Trophée se déroule en plusieurs étapes :

#### **- Candidature sur dossier :**

- Les candidats proposeront un petit déjeuner gourmand pour 2 personnes. Ils sont invités à privilégier les mets à base de produits frais de saison et de produits issus d'une production locale artisanale. Le côté « fait maison » réalisé sur place sera prépondérant.
- **Le coût matière ne devra pas dépasser 24 euros TTC pour la réalisation d'un petit déjeuner gourmand pour 2 personnes.**
- De plus, les candidats choisiront pour le jour de la finale, au minimum un produit issu de la gamme luxe (dont la liste sera communiquée ultérieurement) de notre partenaire Bridor. Ce produit supplémentaire ne sera pas à intégrer dans le coût matière de 24 euros TTC.
- Le dossier sera composé de :
  - La fiche d'inscription nominative (voir à la fin du document)
  - La présentation écrite du petit déjeuner proposé
  - La liste des produits utilisés avec leurs origines et leurs coûts détaillés
  - Une recette de l'un des mets proposés (sucré ou salé)
  - Les photos du petit déjeuner dressé sur table pour 2 personnes.



## Un concours inédit en France créé par Tables & Auberges de France en 2017 Dans le cadre de la Journée Nationale du Petit Déjeuner

### - Inscription :

- La remise des dossiers complets de candidatures est fixée au 30 Avril 2018 minuit par mail ou par courrier postal (le cachet de la Poste faisant foi).
- Envoi des dossiers à l'attention de :

**Annie Mitault**

**Tables & Auberges de France**

BP 81 225 – 31012 Toulouse cedex 06

Ou par mail à l'adresse suivante : [annie.mitault@tables-auberges.com](mailto:annie.mitault@tables-auberges.com)

### - Pré-sélection des finalistes :

- Les candidats de chaque catégorie, ayant présenté les meilleurs dossiers, seront sélectionnés par le comité d'organisation pour participer à la finale qui aura lieu le mardi 19 juin 2018 à l'Ecole de Paris des Métiers de la Table (EPMT) à Paris. Ils en seront informés par téléphone et courrier.

### - Finale :

- Chaque candidat finaliste disposera de 2 heures pour confectionner en cuisine et dresser un petit déjeuner gourmand pour 2 personnes sur table. Il pourra être accompagné et faire équipe avec une personne de son choix (dont le nom devra être communiqué avant la finale)
- Toutes les matières premières, les arts de la table et le petit matériel (couteaux, moules, spatules etc.), nécessaires à la réalisation des petits déjeuners du candidat, seront à apporter par lui.
- Un ingrédient « surprise » sera remis au début de l'épreuve à chaque candidat. Ce dernier devra l'utiliser et le valoriser dans la préparation de son petit déjeuner.
- Tous les candidats de la catégorie « professionnels » devront se présenter en tenue (veste de cuisine, tenue de service et/ou tablier).

### **6. Notation**

Pour évaluer le petit déjeuner proposé, le jury tiendra compte des points suivants :

- **La préparation d'un maximum de mets sur place à partir de matières brutes. L'utilisation de produits déjà tout prêts sera pénalisante.**
- La propreté et l'hygiène en cuisine
- La présentation orale du petit déjeuner gourmand réalisé

## Un concours inédit en France créé par Tables & Auberges de France en 2017 Dans le cadre de la Journée Nationale du Petit Déjeuner

- La présentation visuelle de la table
- La qualité des produits (provenance, originalité)
- Le respect du coût matière
- La dégustation

### **7. Remise des prix**

Les décisions du jury sont sans appel. En cas d'ex-aequo c'est la voix du président de jury qui est prépondérante.

La remise des prix aura lieu le mardi 19 juin 2018 à l'Ecole de Paris des Métiers de la Table (EPMT) à Paris en présence de nombreuses personnalités des métiers de bouche, de la presse professionnelle et de la presse généraliste ainsi que des personnalités nationales.

### **8. Prix attribués**

Les Finalistes se verront attribuer par le comité d'organisation un diplôme et toute une série de lots dont :

- Catégorie « professionnels » :
  - 1<sup>er</sup> prix du petit déjeuner gourmand (Trophée et lots des différents partenaires)
  - 2<sup>ème</sup> prix du petit déjeuner gourmand (Trophée et lots des différents partenaires)
  - 3<sup>ème</sup> prix du petit déjeuner gourmand (Trophée et lots des différents partenaires)
- Catégorie « amateurs » :
  - 1<sup>er</sup> prix du petit déjeuner gourmand (Trophée et lots des différents partenaires)
  - 2<sup>ème</sup> prix du petit déjeuner gourmand (Trophée et lots des différents partenaires)
  - 3<sup>ème</sup> prix du petit déjeuner gourmand (Trophée et lots des différents partenaires)

### **9. Responsabilités**

Le comité d'organisation du concours décline toute responsabilité lors des divers déplacements liés au fait de participer au concours. Chaque candidat devra être assuré personnellement en responsabilité civile. Le comité d'organisation n'étant en rien responsable des incidents, accidents et malversations commis directement ou indirectement par les candidats.

### **10. Droit à l'image**

Les candidats ne pourront pas s'opposer à l'exploitation de leurs noms et de leurs contenus, ainsi qu'à toute image photo ou vidéo prise dans le cadre du Trophée du Petit Déjeuner Gourmand. De plus, les candidats devront aviser l'organisateur dans l'hypothèse où des exploitations médiatiques ou publicitaires seraient effectuées par des fournisseurs autres que les partenaires officiels, ou toutes personnes mandatées par l'organisateur pour autorisation éventuelle.

## Un concours inédit en France créé par Tables & Auberges de France en 2017 Dans le cadre de la Journée Nationale du Petit Déjeuner

### **11. Partenaires**

Différents partenaires (de quelque nature que ce soit) sont susceptibles de venir rejoindre l'organisateur pour la réalisation du Trophée : participation financière pour la réalisation du Trophée, cadeaux aux candidats, contribution au cocktail offert lors de la proclamation des résultats etc. Les partenaires seront présents dans le dossier de presse et sur tous supports relatifs à cette manifestation, distribués par l'organisateur, invitations, compte-rendu presse etc...

### **12. Modification du règlement**

L'organisateur se réserve tout droit pour annuler ou modifier le présent règlement dicté par les circonstances ou la force majeure.

Dans le cas d'une annulation pure et simple, aucune charge, de quelque nature qu'elle soit, ne pourra être retenue contre l'organisateur.

En cas de modification du présent règlement, l'organisateur s'engage à en faire parvenir la teneur aux candidats, au plus tard quinze jours avant le déroulement de la finale et cela par lettre recommandée avec accusé de réception.

### **13. Litige**

Toute contestation d'un ou plusieurs points du règlement ainsi que tout litige pouvant être issu du présent Trophée fera l'objet d'une décision sans appel rendue après délibération du Jury.

### **14. Acceptation du présent règlement**

Toute participation à ce Trophée implique l'acceptation pleine et entière de ce règlement (voir modalités au bas de la fiche d'inscription).

### **15. Propriété**

Le Trophée du Petit Déjeuner Gourmand est la propriété de TABLES & AUBERGES DE France.

La 2<sup>ème</sup> édition du Trophée du Petit Déjeuner Gourmand est organisée par Tables & Auberges de France  
En partenariat avec Hôtels de Charme & de Caractère



**Un concours inédit en France créé par Tables & Auberges de France en 2017  
Dans le cadre de la Journée Nationale du Petit Déjeuner**



**DOSSIER DE CANDIDATURE CATÉGORIE « PROFESSIONNELS »**

**FICHE D'INSCRIPTION AU 2<sup>ème</sup> TROPHEE DU PETIT DEJEUNER GOURMAND**

- Prénom, nom :
  - Date et lieu de naissance :
  - Adresse complète :
  - Téléphone fixe et mobile :
  - Adresse mail :
  - Coordonnées complètes de l'établissement :
  - Prénom, nom du propriétaire de l'établissement + mobile :
- La présentation écrite du petit déjeuner proposé
  - La liste des mets et le détail précis des produits utilisés (origines et coûts)
  - Une recette de l'un des mets proposés (sucré ou salé)
  - Les photos du petit déjeuner dressé sur table pour 2 personnes

**Je soussigne, Madame/Monsieur....., accepte le règlement du 2<sup>ème</sup> TROPHEE DU PETIT DEJEUNER GOURMAND, atteste à participer et à envoyer un dossier complet pour la sélection des finalistes du trophée au plus tard le 30 avril 2018**

*Ecrire la mention « Lu et approuvé »*

Date Signature

**Un concours inédit en France créé par Tables & Auberges de France en 2017  
Dans le cadre de la Journée Nationale du Petit Déjeuner**



**DOSSIER DE CANDIDATURE CATÉGORIE « AMATEURS »**

**FICHE D'INSCRIPTION AU 2<sup>ème</sup> TROPHEE DU PETIT DEJEUNER GOURMAND**

- Prénom, nom :
- Date et lieu de naissance :
- Adresse complète :
- Téléphone fixe et mobile :
- Adresse mail :

- La présentation écrite du petit déjeuner proposé
- La liste des mets et le détail précis des produits utilisés (origines et coûts)
- Une recette de l'un des mets proposés (sucré ou salé)
- Les photos du petit déjeuner dressé sur table pour 2 personnes

**Je soussigne, Madame/Monsieur....., accepte le règlement 2<sup>ème</sup> TROPHEE DU PETIT DEJEUNER GOURMAND, atteste à participer et à envoyer un dossier complet pour la sélection des finalistes du trophée au plus tard le 30 avril 2018**

*Ecrire la mention « Lu et approuvé »*

Date Signature